

EC/DC 12_10_2022

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Centre-ville du 12/10/2022

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Danièle COUDERT, Conseillère municipale,
Dominique Franck de Luxembourg, Adjoint aux travaux,
Éric CAMILLERI, Coordonnateur des commissions de quartier,
Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,
Alexis TOURTELOT, Responsable des espaces verts.

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le premier compte-rendu synthétique, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Nous avons évoqué brièvement au tout début, le plan pluriannuel des travaux relatifs au quartier et les grands projets pour notre commune.

Questions des administrés :

Avenue Georges Coulon :

Stationnement gênant et dangereux pendant les marchés nocturnes juste dans l'angle.

Les Peintures avenue de la mer en épi seront refaites en 2023.

Impossibilité de rajouter 3 places dans le virage, Avenue de la Mer / Georges Coulon, dangereux au niveau sécurité, vu avec la Police Municipale.

Rue Pierre et Marie Curie :

Sur le trottoir, il y a un poteau qui gêne l'accès PMR, que faire ?

Il y a 80 cm au lieu de 90 cm hélas, nous ne pouvons rien faire, le trottoir a été refait à l'identique, il faudra prévoir un élargissement du trottoir de l'autre côté. Concernant le poteau incendie mal placé, le responsable de la voirie, en a référé à la CERA / SEPR, pour un déplacement de ce poteau, si cela est faisable ce sera fait en 2023.

Le panneau stop à l'intersection Leclerc / Curie va être refixé.

Allée du chêne vert :

Faire une pancarte car il n'y a rien qui indique cette allée.

Il y a déjà les deux pancartes, nous avons été sur place elles y sont.

Rue du Stade :

Faire un nettoyage des caniveaux

Ce sera fait dans la semaine entre le 14 et le 18 novembre

Rue du Commandant Lavigne et rue du chemin vert :

Peut-on mettre du stationnement au sol, en alternant pour réduire la vitesse ?

Il est prévu une réfection globale dans cette rue en 2023. Ce sera sûrement le moment de revoir le stationnement.

Il y en a déjà rue du Commandant Lavigne, les peintures seront refaites en 2023, rajouterons des stationnements.

Avenue du Lieutenant-Colonel Tourtet entre la rue de la Duboiserie et le rond-point des graminées :

Y a-t-il une possibilité de mettre un passage piéton ?

Nous allons en ajouter un entre les deux déjà existants.

Rue Louis Barthou :

Du numéro 1 au numéro 13 pas d'eau pluviale idem en face du 20.

Une équipe des espaces verts procédera à un nettoyage manuel des caniveaux, car nous pensons que l'herbe bloque les feuilles, et empêche un bon écoulement des eaux pluviales.

Vitesse excessive que faire, très dangereuse.

Vitesse moyenne constatée par la Police Municipale entre 27 et 34 km/h sur l'année.

En haut de la rue borne incendie au milieu du trottoir.

Nous ne pouvons pas la faire déplacer, très compliqué techniquement, le trottoir n'est pas assez large à cet endroit.

Avenue Tourtet :

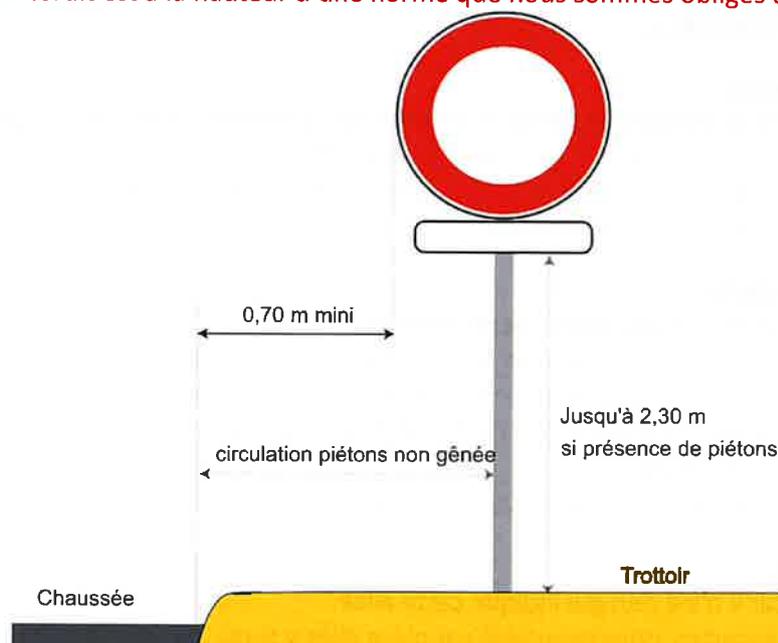
Entre Enlias et Duboiserie, les places n'ont pas été rematérialisées.

Elles seront repeintes en 2023.

Rue Henri Collignon :

Le panneau sens interdit est beaucoup trop haut, les automobilistes ne le voient pas.

Le panneau sens interdit est à la hauteur d'une norme que nous sommes obligés d'appliquer.



La pancarte rue Collignon va être refaite.

Rue du logis :

Matérialiser le 20km/h sur la voie.

Un panneau 20km/h sera posé.

Une pancarte rue du Logis va être installée côté rue Henri Collignon.

Rue Maréchal Foch :

La pancarte va être refaite.

Questions diverses :

Pourrait-on avoir un stationnement alterné par quinzaine suivant les largeurs de routes ?

C'est déjà le cas, mais rarement observé.

Trop de camions des entrepreneurs sur les trottoirs, que faire ?

A part mettre des procès-verbaux nous ne pouvons rien faire de plus.

Les personnes souhaitent connaître les zones 20 et 30 km/h.

L'arrêté est en pièce jointe, en attendant une cartographie en couleur.

Maison médicalisée rue du Maréchal Leclerc :

Le calendrier prévisionnel, prévoit une réception en mai 2024.

Problème de parking, plusieurs solutions :

1/ Le parking Larroque n'est pas loin.

2/ le parking rue d'Alger : la zone bleue devra être respectée scrupuleusement, les voitures ventouses seront sanctionnées.

3/ L'arrêt du petit train touristique rue du Maréchal Leclerc sera revu, de façon à ajouter des places de parking le long du trottoir face à l'arrêt actuel du petit train.

L'enfouissement des réseaux et la réfection des voies.

Calendrier joint en annexe.

Projet de la Corniche :

Les travaux du boulevard de la corniche seront réalisés en trois phases, s'étalant de 2023 à 2025.

L'esquisse a été présentée lors du conseil municipal du 2 juin 2022 qui était ouvert à tous les administrés.

Le projet est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes du terrain (cavités souterraines ou masses volumiques). Des masses volumiques ont été identifiées par un marquage au sol sur le terrain et des études sont en cours pour connaître ce qui compose ces vides.

Le CEREMA (Géologues et Spéléologues) va remettre ces prochains jours son rapport définitif concernant les têtes de glissement ou d'effondrements des falaises, les excavations, certaines zones sensibles pour le public ainsi que ses préconisations. Dès lors, la DDTM (commanditaire de la CEREMA) devra se positionner et le syndicat départemental de la Voirie donnera son avis d'ici la fin de l'année.

Le projet amendé sera présenté lors de la réunion publique du 23 mars 2023.

Points sur les DSP Plages :

4 appels à candidature seront lancés pour donner suite au CM du 17 Novembre : (délibérations votés hier le 17)

- 1 concernant les 8 lots d'activités de plage (Club d'enfants, Char à voile, Natation, etc....)

- 3 correspondant individuellement aux 3 restaurants de plage ;

Ceux-ci seront identiques (mêmes surfaces et contraintes pour les 3) et reprennent exactement les intitulés utilisés par les services de l'État lors des précédents renouvellements de sous-traités de concession (débit de boissons - restauration légère de plage).

La publicité de tous ces appels à candidatures sera lancée simultanément sur le site dédié aux marchés publics et par voie de presse locale dès conformité du contrôle de légalité.

Taxe foncière :

L'état augmentera les bases de la taxe foncière, la municipalité a décidé, pour 2023, de ne pas augmenter la part communale (Rappel, cela fait plus de 10 ans que la part communale n'a pas augmenté !), malgré les augmentations considérables de l'Énergie, des fluides et des salaires (3.5% du point d'indice des fonctionnaires). Ce qui représente environ 700 000€ supplémentaires de charges.

La commune a des finances saines, des économies à faire et des subventions à solliciter.

Rappel : l'autofinancement de la commune se situe entre 2,5 millions et 3 millions d'euros par an.

N'hésitez surtout pas à nous questionner, en envoyant un mail à monquartier@sgdd.fr, nous essaierons de vous répondre au mieux et le plus rapidement possible.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

La Présidente de la Commission
du quartier du Centre-ville

Mme Danièle COUDERT

